

N/Réf. PhC/JYH/7363

À Messieurs les Présidents de Club

**OBJET : STAGE DE FORMATION ANIMATEUR DE CLUB F.F.TIR.**

Monsieur le Président,

La formation d'animateur de club de la F.F.Tir porte essentiellement sur l'accueil des nouveaux adhérents, la sécurité, la connaissance des disciplines et les éléments fondamentaux de la technique de base carabine et pistolet.

La durée du stage est de quatre jours. La prochaine session aura lieu les :

**samedi 10 et dimanche 11 mars (1ère partie),  
samedi 31 mars et dimanche 1er avril 2012 (2ème partie),  
de 9 heures à 18 heures  
au stand du TIR NATIONAL DE VERSAILLES  
– 2, route de St Cyr – 78000 VERSAILLES**

Les conditions d'accès à cette formation sont les suivantes :

- être licencié à la F.F.TIR depuis un an minimum ;
- présenter une attestation de présence à un stage de pré-formation ;
- détenir un carnet de tir (joindre la photocopie à la fiche d'inscription) ;
- avoir au moins seize ans au début de la formation et présenter une autorisation parentale pour les mineurs ;
- fournir obligatoirement un résultat obtenu lors d'un championnat SEC de la saison écoulée ou en cours, dans une discipline ISSF de son choix.

L'inscription se fait par retour de la fiche jointe dûment remplie ainsi que par courrier électronique à l'adresse de messagerie suivante : [jyhct@club-internet.fr](mailto:jyhct@club-internet.fr) . Elle ne sera prise en compte que si elle est accompagnée d'un chèque de 25 euros établi à l'ordre de la Ligue Régionale de Tir de l'Île-de-France (LRTIDF) qui sera encaissé au titre de la participation aux frais de ce stage. Date limite d'inscription : jeudi 1er mars 2012.

Le nombre de stagiaires étant limité à 16 personnes, les candidats **non retenus** seront prévenus individuellement en priorité à l'adresse de messagerie indiquée sur la fiche d'inscription, à défaut par téléphone.

Les participants devront se munir de l'arme dont ils se servent habituellement et du matériel nécessaire à la prise de notes.

Il est à noter que la possession du diplôme d'animateur de club conditionne maintenant l'accès à la formation d'initiateur, ainsi que la remise des certificats de spécialité décernés par la fédération française de tir.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*Le responsable de formation  
de la ligue*

*Le Président*

**Jean-Yves HOCHET**

**Philippe CROCHARD**

LIGUE REGIONALE DE TIR DE L'ILE DE FRANCE  
9 VILLA THORETON 75015 PARIS  
TEL. 01.45.57.34.20 - FAX 01.45.54.80.80

FICHE D'INSCRIPTION  
au stage de formation d'animateur de Club  
session de mars 2012

**(à retourner à la LIGUE le plus rapidement possible)**

Je soussigné,.....

PRESIDENT DU CLUB:	
--------------------	--

Présente la candidature de :

N° de licence:

Date de naissance:

NOM:

(en lettres capitales)

PRENOM:

Adresse messagerie internet

Adresse postale

CODE POSTAL:		VILLE:	
--------------	--	--------	--

TELEPHONE:		N° de CLUB	
------------	--	------------	--

**Épreuve de tir à prendre en compte pour l'examen**

Championnat : Départemental - Régional - de France (1)

Date : ..... Lieu : ..... Discipline : ..... Catégorie :.....

**Score obtenu : .....**

(1) Rayer les mentions inutiles

Signature du candidat

A ....., le .....  
Signature du Président

**Pièce à joindre : chèque de 25 Euros**